



RCS : NANCY

Code greffe : 5402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANCY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1997 B 00318

Numéro SIREN : 412 374 894

Nom ou dénomination : FD PATRIMOINE - STRATEGIES DE L INVESTISSEMENT
IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2013 sous le numéro de dépôt 3169

Duplicata

GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE NANCY

RUE DU GENERAL FABVIER - BP 30 108
54003 NANCY CEDEX
TEL 03 83 40 69 60 (STANDARD)

RECEPISSE DE DEPOT

CHEVRY ET ASSOCIES

2 rue Georges de la Tour - Les Jardins d'Eau
BP 90505
54008 NANCY CEDEX

V/REF : LA/SK JUR20130715-5587

N/REF : 97 B 318 / 2013-A-3169

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE NANCY certifie qu'il a reçu le 15/07/2013, les actes suivants :

Rapport du commissaire aux comptes relatif à la transformation en date du 12/07/2013
- Changement de forme juridique - transformation de SARL en SAS

Concernant la société

FD PATRIMOINE - STRATEGIES DE L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER
Société à responsabilité limitée
les Jardins d'Eau - 2 rue Georges de la Tour
54000 Nancy

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2013-A-3169 le 15/07/2013

R.C.S. NANCY 412 374 894 (97 B 318)

Fait à NANCY le 15/07/2013,

LE GREFFIER ASSOCIE



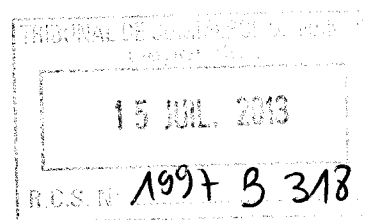


15 bis rue Jean-Baptiste Pigalle - 75009 PARIS

Tél. : 01 42 25 70 00 - Fax : 01 42 25 07 70

E-mail : gifec@gifec.fr

Site : www.gifec.fr



S.A.R.L.
F.D. Patrimoine - Stratégies de
l'Investissement Immobilier

Au capital de 280.000,00 euros
RCS Nancy 412 374 894

Les Jardins d'Eau
2 rue Georges de la Tour
54000 Nancy

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES DESIGNE

ET DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION

SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE

SARL F.D. PATRIMOINE – STRATEGIES DE L'INVESTISSEMENT IMMOBILIER

EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

(Assemblée générale extraordinaire du 26 juillet 2013)



Société
F.D. Patrimoine – Stratégies de l'Investissement Immobilier

Aux associés

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 21 juin 2013, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés, et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

- les derniers comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2012, qui n'ont fait l'objet ni d'un audit ni d'un examen limité, font apparaître :

⇒ un chiffre d'affaires de 1.155.180 euros, en baisse d'un peu plus de 5% par rapport à l'exercice précédent,



⇒ un bénéfice net de 131.814 euros, en baisse de près de 40% au regard de celui de l'exercice 2011,

⇒ des capitaux propres de 300.453 euros et un endettement bancaire de 347.110 euros, soit un montant supérieur aux capitaux propres. Il convient toutefois de préciser que la société a procédé à une distribution de dividendes d'un montant de 600.000 euros sur le résultat 2011 ;

- la société n'a pas établi de situation comptable intermédiaire. Toutefois, il ressort de nos entretiens qu'il n'y a pas eu de modification sensible de la structure financière de la société et que les principaux agrégats sont proches de ceux constatés l'exercice précédent pour la même période ;
- la transformation en société par actions simplifiée ne supposant pas un nombre minimum d'associés, la transformation de votre société n'appelle pas de remarque particulière de notre part sur cet aspect particulier du droit des sociétés ;
- de même, le montant actuel du capital de la société est supérieur au montant minimum requis par la nouvelle forme envisagée. Il n'est pas prévu de réduction de capital préalablement à la transformation.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.



Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Il n'y a pas d'avantage particulier.

Fait à Paris, le 12 juillet 2013

Le commissaire à la transformation,

SARL Gifec,

Représentée par Serge Anouchian